PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GENERALE EXTRAORDINAIRE

CLUB NEAUPHLÉEN DE POKER

9 Juin 2023 - 20H

Personnes présentes : 35 dont 35 votants (liste jointe)

Personnes représentées : 6 (liste jointe)

ORDRE DU JOUR

Mesure disciplinaire à l'encontre de Christophe Da Silva :

- Exclusion de Christophe Da Silva suite à des faits de tricherie avérés et avoués

Vote pour l'exclusion de Christophe da Silva :

- 1 an 18 votes
- 2 ans 6 votes
- 3 ans 4 votes
- indéfini 7 votes
- abstention 6 votes

L'exclusion de 1 an est approuvée à la majorité. Christophe est donc exclu du club pour cette fin de saison et la saison 2023/2024 en application du règlement intérieur.

Sujets abordés en séance :

- Association du club avec TexaPoker pour permettre aux membres de participer aux qualifications du Championnat de France de Poker

Annexes sur: ***https://photos.app.goo.gl/eKCjpcG2WqVZy6uK7***

Bastien MOYET, Secrétaire adjoint du club met fin à l'assemblée générale.

	Signature Président **Cédric BLONDEL**	**Signature Trésorier** **Bertrand DANNEPOND**	**Signature Vice-secrétaire** **Bastien MOYET**